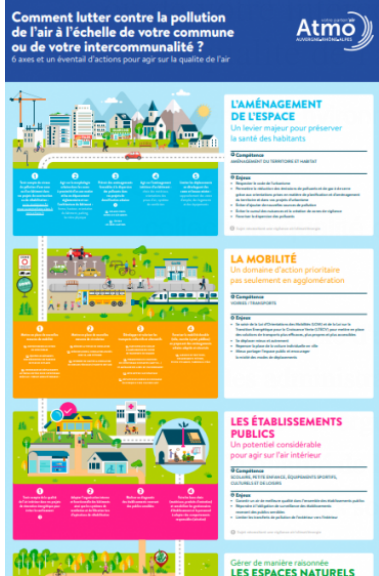


Mise à jour de cette page :
29/01/2026



Comment lutter contre la pollution de l'air à l'échelle de votre commune ou de votre intercommunalité ? : 6 axes et un éventail d'actions pour agir

Aménagement intérieur

Gestion des espaces naturels et paysagers

Une lettre adressée aux candidats et candidates des municipales 2020, les élus et élus(e)s d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes proposent une infographie qui présente 6 axes prioritaires sur lesquels les élus peuvent agir pour améliorer la qualité de l'air (extérieur et intérieur).

Les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Aménagement de l'espace urbain
- Mobilité et voirie
- Qualité de l'air intérieur dans les établissements publics
- Gestion des espaces naturels et paysagers
- Exemplarité
- Information et sensibilisation de vos concitoyens

Ressources pour
comprendre et transmettre

Format :

Infographie

La lettre peut être consultée dans son intégralité [sur cette page](#).

Année :

2020

Auteur :

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Editeur :

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Consulter l'infographie

<https://www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr/sites/aura/files/content/migrated/atoms/...>